

Rapport d'engagement

2020



LA FRANÇAISE
investing together





Introduction

L'actionnariat actif est un élément clé contribuant à faire de La Française un investisseur durable. À ce titre, nous avons mis en place une [politique de vote](#) active et engagée et rendons régulièrement compte de [nos votes](#) aux assemblées générales. S'engager dans un dialogue actif avec les entreprises, rejoindre des coalitions d'actionnaires et faire avancer un programme particulier fait également partie de nos responsabilités. Ce document rend compte de ce qui a été fait en relation avec notre [politique d'engagement](#), que nous avons révisée pour 2021.

Initiatives historiquement soutenues et rejointes en 2020

La Française soutient de longue date des initiatives clés dans le domaine de l'investissement durable et analyse en permanence les actions à mener au regard de sa [politique d'engagement](#).

Initiatives historiquement soutenues

Avec un engagement de plus de 10 ans dans l'investissement durable, La Française est depuis longtemps un investisseur actif en France et à l'international. La Française est ouverte et transparente sur son engagement en faveur de l'investissement durable et soutient les initiatives qui lui semble conformes à sa politique. Pour partager et réfléchir sur notre expérience, nous sommes membres ou signataires des initiatives, coalitions et groupes suivants :

Quoi	Quand	Pourquoi
MEMBRES		
International		
PRI	2010	Soutenir l'adoption de critères d'investissement ESG
Engagement collaboratif des PRI concernant les risques liés à l'eau dans les chaînes d'approvisionnement agricoles	2015-2020	Soutenir des actions spécifiques sur les risques liés à l'eau
CDP	2013	Besoin de données communes et de transparence
UNEP FI	2017	Partager l'expérience de la finance durable entre les principaux gestionnaires d'actifs
Groupe pilote UNEP FI sur la mise en œuvre des recommandations de la TCFD	2018-2019	Tester la meilleure façon de mettre en œuvre les recommandations de la TCFD auprès des investisseurs



LA FRANÇAISE

investing together

Mars 2021

National		
FIR	2007	Accompagner l'adoption des critères ESG en France
FFS – FIR italien	2017	Accompagner l'adoption des critères ESG en Italie
AFG – Comité IR	2017	Réfléchir à l'investissement responsable au sein de la profession des gestionnaires d'actifs
SOUTIENS		
Déclaration internationale sur les devoirs et les obligations des investisseurs (UNEP FI et Generation Foundation)	2016	Soutenir l'évolution de la notion d'obligation fiduciaire
Déclaration des PRI sur les critères ESG dans les notations de crédit	2016	Soutenir l'inclusion des critères ESG dans les évaluations des notations de crédit
Green Bonds Principles	2017	Soutenir les principes des obligations vertes partagés par la profession
Déclaration au G20 des investisseurs sur l'efficacité énergétique (PRI, UNEP FI, Ceres)	2017	Soutenir l'efficacité énergétique comme facteur clé de la lutte contre le changement climatique
Soutenir les recommandations de la TCFD	2017	Soutenir la mise en œuvre des recommandations de la TCFD par les entreprises du monde entier
Déclaration mondiale des investisseurs aux gouvernements sur le changement climatique (CDP, Ceres, PRI, IIGCC, UNEP FI)	2018	Sensibiliser les pouvoirs publics au changement climatique
Lettre ouverte aux fournisseurs d'indices au sujet des armes controversées	2018	Faire pression pour une mise en œuvre et une utilisation larges d'indices exempts de sociétés liées à des armes controversées
Reporting intégré (IIRC)	2018	Soutenir le reporting intégré comme moyen de mieux comprendre les performances



Initiatives rejointes en 2020

Science Based Targets Initiative (SBTi)

En tant qu'investisseur durable, nous soutenons le travail de Science Based Targets Initiative (SBTi). Nous pensons que le secteur financier a un rôle essentiel à jouer dans la course pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, nous avons décidé d'aider la SBTi à établir le cadre permettant aux institutions financières de fixer des objectifs fondés sur la science et de positionner les activités d'investissement en conformité avec l'Accord de Paris.

De 2019 à 2020, La Française a fait partie du groupe de travail mis en place pour élaborer les orientations pour les investisseurs institutionnels. Nous avons également participé au test de la méthodologie. Pour le financement des entreprises, la SBTi a retenu trois méthodes : l'approche de décarbonation sectorielle (SDA), la couverture du portefeuille SBT et l'évaluation de la température. Nous avons testé la méthodologie d'évaluation de la température sur nos portefeuilles d'actions et fourni un retour d'expérience qui a été en grande partie pris en compte.

PRI EU Taxonomy Practitioners Group - Étude de cas

En 2020, La Française a fait partie du PRI Taxonomy Practitioners Group, qui regroupait 40 gestionnaires d'actifs. Nous avons testé la mise en œuvre de la taxonomie de l'UE pour les activités durables sur l'un de nos fonds d'actions. Un rapport des PRI intitulé « [Testing the Taxonomy: Insights from the PRI Taxonomy Practitioners Group](#) » synthétise les conclusions du groupe. Certains de ces investisseurs ont en outre réalisé des études de cas, l'étude de cas de La Française étant disponible sur le [site Internet des PRI](#). En résumé, nous pensons que la taxonomie de l'UE a des exigences élevées en ce qui concerne les activités vertes et nous avons d'abord été surpris par le fait que ce fonds, sur le thème du changement climatique, ne soit aligné qu'à hauteur de 20 % sur la taxonomie. Cela suggère que les acteurs du marché doivent gérer les attentes concernant les niveaux d'activités vertes qu'afficheront les fonds, notamment pour ceux dont sectoriellement neutre au regard de leur benchmark ou même pour une stratégie d'investissement dédiée au changement climatique. Nous encourageons vivement les entreprises à évaluer leur alignement avec la taxonomie dès que possible afin de permettre aux fournisseurs de données de collecter et de diffuser systématiquement ces nouvelles données. Les sociétés de gestion de portefeuille doivent prévoir au plus tôt cette nouvelle exigence de reporting compte tenu des coûts potentiellement élevés des données et de la recherche.



Activités relatives à l'engagement

Nous engageons un dialogue direct avec les entreprises sur les sujets ESG, notamment en matière d'enjeux liés au changement climatique.

Au cours de l'année dernière, nous avons élargi notre couverture d'entreprises de secteurs à fortes émissions pour lesquelles nous évaluons l'alignement avec des indices de référence cohérents avec les objectifs de l'Accord de Paris. En particulier, nous avons poursuivi nos engagements dans différents secteurs. Nous avons encouragé des entreprises à accélérer leurs efforts en matière de réduction des émissions de carbone pour se mettre en cohérence avec l'Accord de Paris.

Dans le cas de Lufthansa, par exemple, nous avons rencontré le groupe allemand fin 2020 et une deuxième fois en avril 2021. Lors de la première réunion, nous avons discuté de tous les points qui nous paraissaient problématiques du point de vue de l'impact carbone et sur lesquels nous nous attendions à voir des changements : consommation de carburant, facteur de charge, etc. L'équipe chargée des relations avec les investisseurs a présenté une stratégie claire pour combler l'écart avec ses pairs européens. Lors de la deuxième réunion, nous avons demandé à la direction de faire le point sur la situation pour comprendre l'impact de la COVID-19 sur la stratégie de transition et nous avons conclu que la crise n'avait pas réduit l'ambition du groupe.

Dans le cadre des engagements en lien avec le portefeuille de crédits, nous avons rencontré la banque allemande LBBW à deux reprises au cours des 12 derniers mois, afin de discuter avec la direction de la publication d'informations climatique. Nous lui avons fait part de nos attentes et notamment notre priorité à savoir qu'elle commence à répondre au questionnaire du CDP et envisage d'adopter les normes et méthodes existantes du secteur pour le calcul et la divulgation des émissions de scope 3 qu'elle finance. Nous avons été heureux de constater qu'elle était réceptive à ces recommandations. Nous sommes en train d'organiser notre prochaine réunion pour la mi-2021.

Nous participons activement aux initiatives en matière d'engagement collaboratif. Notre orientation thématique, en cohérence avec notre politique d'engagement, est double : changement climatique et capital humain. En 2020, nous avons été actifs au sein de ClimateAction100+, du CDP et des PRI à travers les interactions exemplaires suivantes :

ClimateAction100+

Focus sur ArcelorMittal :

- ArcelorMittal – engagement continu dans le domaine du changement climatique. Nous avons demandé à l'entreprise d'accélérer sa réduction des émissions de GES, de renforcer la divulgation de données financières liées au climat et d'améliorer la gouvernance sur le changement climatique.



- Une étude de cas dirigée par l'IIGCC a été communiquée à la fin de l'année, indiquant que les investisseurs ont eu un certain nombre de réunions avec la direction d'ArcelorMittal et que la société a rejoint une table ronde organisée par l'IIGCC sur la décarbonation du secteur de l'acier. L'entreprise a jusqu'à présent réagit positivement et s'est avérée réactive à l'engagement. Les progrès observés à ce jour comprennent :
 - o L'annonce d'ArcelorMittal, en octobre 2020, de son engagement sur la neutralité carbone à l'échelle du groupe d'ici 2050, s'appuyant sur l'engagement pris en 2019 pour ses activités européennes de réduire les émissions de 30 % d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
 - o À la mi-2020, publication d'une mise à jour de l'examen des activités de lobbying liées à ses adhésions à des associations professionnelles en tenant compte des commentaires des investisseurs.
 - o Travail sur diverses technologies pilotes pour une sidérurgie neutre en carbone et produira de l'acier avec de l'hydrogène provenant de sources renouvelables, à partir de 2020.
 - o Participation à la Commission des Transitions énergétiques et élément moteur sur la voie de l'objectif zéro émission nette.
 - o Publication en 2019 de son premier rapport Climate Action, comprenant une analyse de scénarios.
- Nous avons l'intention de rejoindre d'autres investisseurs pour collaborer à l'avenir avec ArcelorMittal sur :
 - o La façon dont l'entreprise prévoit de réduire les émissions provenant de ses activités, notamment en veillant à ce que son plan de transition soit conforme aux objectifs de l'Accord de Paris.
 - o La gouvernance des risques liés au changement climatique et le plan de transition de l'entreprise.
 - o La façon de lier l'atteinte des objectifs de réduction des GES à la rémunération des dirigeants.
 - o La divulgation de données supplémentaires en cohérence avec la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).
- Avec l'équipe des investisseurs coordonnant l'engagement avec ArcelorMittal, nous continuerons l'engagement sur le plan de transition et surveillerons la mise en œuvre de ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

CDP

Nous avons rejoint une nouvelle campagne d'engagement coordonnée par le CDP appelant les entreprises à fort impact à fixer des objectifs de réduction des émissions fondées sur la science pour contenir le réchauffement à 1,5 °C et à atteindre zéro émission nette d'ici 2050 au plus tard.



LA FRANÇAISE

investing together

Mars 2021

La campagne a ciblé plus de 1 800 entreprises qui génèrent un total d'émissions annuelles de scopes 1 et 2 équivalents à 25 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Il s'agissait de la plus grande campagne mondiale d'engagement collaboratif incitant les investisseurs à demander collectivement aux entreprises de se fixer des objectifs fondés sur la science en ligne avec les méthodologies développées par SBTi.

Avertissement

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés et exacts au jour de leur établissement, et reflètent les convictions du Groupe La Française. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Ce document est la propriété du Groupe La Française. Aucune diffusion des informations qui y sont contenues n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du Groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du Groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans son accord préalable et écrit.